https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5276

Journal SNES-FSU 89 Février 2017

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -

Publication date: samedi 11 février 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Edito : Séminaire de l'Education dans l'Yonne. Et après ?

Le 08 février s'est tenu dans notre département un séminaire intitulé « *La pauvreté, une fatalité ? Réussir ensemble, une réalité dans l'Yonne* » organisé par la DSDEN de l'Yonne. Il a réuni sur une journée (conférences le matin, ateliers de travail l'après-midi) les différents acteurs, au sens large, qui interviennent dans l'Education ou dans sa périphérie.

Pour le SNES et la FSU, **la question de la réussite scolaire dans notre département et de ses difficultés n'est pas nouvelle.** Notre organisation s'est saisie de cette question depuis fort longtemps, en particulier depuis la publication d'un rapport de l'Inspection Générale en 2004 soulignant le retard de notre département en termes de réussite éducative et alertant sur un certain nombre de dysfonctionnements. Ce rapport ne faisait que confirmer ce que nous pressentions sur le terrain depuis longtemps.

Dès lors, **la FSU n'a eu de cesse d'interpeller les différents acteurs de l'Education afin de de faire évoluer les choses et de trouver des solutions**. Elle a, entre autres, été un élément moteur d'un collectif « *l'Ecole que nous voulons* » . Elle s'est souvent heurtée à l'inertie de l'administration peu prompte à se remettre en cause et plus encline à faire pression à tous les niveaux pour que les indicateurs (taux de passage dans le niveau supérieur par exemple) soient plus favorables.

Mais le problème de la réussite éducative dans l'Yonne ne s'est pas amélioré subitement et reste bien une caractéristique de notre département. C'est pourquoi, l'an dernier, **nous avons demandé des assises de l'Education** pour essayer à nouveau d'avancer sur cette question. L'institution a proposé le séminaire du 08 février. Pour nous, c'était loin de ce que nous souhaitions, notamment parce que les problèmes internes à l'Education, c'est-à-dire ce que nous vivons tous au quotidien, seraient largement laissés de côté. Néanmoins, nous avons décidé d'y participer pour apporter la parole des acteurs de terrain, les enseignants. C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu un rendez-vous préliminaire avec la Rectrice où nous avons exposé les problèmes spécifiques de l'Yonne.

Si les échanges ont été intéressants et ont permis d'aborder un certain nombre de sujets sensibles, il n'en demeure pas moins que cette journée nous laissera des regrets.

Regret de n'avoir vu que si peu d'enseignants : les premiers concernés, quand même ! L'administration n'a pas fait beaucoup de zèle pour les solliciter. Par contre, les chefs d'établissement étaient extrêmement bien représentés, merci pour eux !

Regret de n'avoir vu que très peu de Conseillers Départementaux : ce sont pourtant eux qui décident de la sectorisation (et donc de la mixité sociale de nos établissements), des transports scolaires et de l'ouverture ou de la fermeture de collèges.

Regret de n'avoir pas pu échanger avec des Conseillers Régionaux en charge de la carte des formations sur le territoire ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des lycées.

Copyright © SNES Dijon

Car enfin, pour pouvoir avancer sur la question de la réussite scolaire dans le département, il faudra bien un jour aborder les sujets qui fâchent …

Comment justifier la fermeture annoncée d'un collège REP sur Auxerre en évoquant, entre autres, une meilleure mixité sociale quand on sait que dès qu'un établissement sort du dispositif REP, ses moyens supplémentaires lui sont rapidement retirés (c'est le cas du collège P. Bert l'an prochain, 2 ans après être sorti de REP) ?

Comment parler de réussite éducative lorsqu'on laisse un lycée de plus de 3000 élèves dans le nord du département avec les sources de problème que cela induit forcément (ne serait-ce que par les temps de transports scolaires très élevés pour une partie des élèves) ?

Comment réfléchir à des projets visant à une meilleure réussite éducative quand les **postes partagés se multiplien**t, quand la **dotation rectorale** en collège est basée, hors collèges REP, sur des effectifs de **28 en 6ème et 30 dans les autres niveaux** ?

Comment améliorer la réussite aux examens d'un lycée, qualifiée actuellement de médiocre, en lui attribuant des moyens en nombre d'heures d'enseignement par élève parmi les 5 derniers de l'académie au prétexte que sa taille (hors norme) lui permet de bien remplir les classes ?

Comment affirmer que les jeunes du département et leurs familles manquent d'ambition parce qu'ils rechignent à quitter leur giron familial lorsque l'offre de formation (en LV, en termes d'options, de formations, …) est nettement inférieure à ce que va pouvoir trouver un habitant de la région dijonnaise ?

C'est maintenant que ces questions doivent être traitées et de façon urgente.
Quand, Mme la rectrice ? Quand, Mme la présidente du Conseil Régional ? Quand, M. le Président du Conseil Départemental ?

Le reste du journal en pièce jointe

Copyright © SNES Dijon